

**AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESREINT D'ARCHITECTURE N°.....02...../2026**

Le Directeur des Transports de la Wilaya de Beni Abbes lance un avis de concours national restreint portant sur :

**Etude pour la réalisation d'un gare routier (Type C) à El Outa (W.Beni Abbes)**

Ne sont éligibles au présent avis de concours que les architectes et bureaux d'études nationaux ou groupement de bureaux d'études, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité, justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

**A) Capacités professionnelles**

**Pour les candidats seuls :**

- Un agrément en cours de validité pour les architectes agréés.
- Le statut pour les sociétés civiles professionnelles d'architectes agréés SCP

Statut de l'entreprise publique économique (EPE) ou d'un décret de création d'un côté et l'extrait du registre de commerce électronique portant le code architecture (607009)

**Pour les candidats en groupements :**

- Un protocole d'accord, reliant les membres du groupement.

**B) Capacités financières**

Avoir un moyen de chiffre d'affaires supérieur ou égale à (4.000.000,00 DA) justifié par les bilans des trois (03) années depuis l'année (2022-2023-2024) Ou C20

**C) - Capacités techniques :**

**C-1) Moyens humains :** Disposant d'un minimum de personnel, justifié par les CV, les diplômes, Fiche carrière, l'état nominatif CNAS et les certificats ou attestations de travail pour :

- Un chef de projet architecte ou Master ou ingénieur en génie civil ayant une expérience minimale de quatre (04) ans
- Un Technicien supérieur ou licence dans le métier de bâtiment ayant une expérience minimale de trois (03) ans.

Les Moyens humains doivent être justifiés soit par :

- L'expérience est calculée sur la base des attestations ou certificat de travail justifiant les périodes de travail de chaque élément.

**C-2) Références professionnelles :**

- Ayant déjà fait l'étude ou étude et suivi, d'un projet classé à la catégorie « B » ou plus ou deux projets de catégorie « A », et en adaptant si nécessaires les équivalents (projet de logement/projets d'équipement)

A justifier par des documents attestant l'exécution des études demandés, délivrée par les maîtres d'ouvrage publics, portant nature des travaux réalisés, l'année de réalisation et la catégorie du projet.

**C-3) Siège sociale :**

Justifier l'adresse professionnelle du siège du bureau de l'architecte et ou du candidat (acte de propriété, contrat de location, ou tout autre document réglementaire justifiant l'adresse professionnelle, les PV des huissiers de justice ne sont pas pris en considération).

**Dans les cas d'un groupement :** Le groupement dans son ensemble doit avoir un chiffre d'affaires moyen calculé de la manière suivante : Chaque membre du groupement se verra calculer la moyenne de son chiffre d'affaires des trois (03) années depuis l'année (2022-2023-2024) ou C20

Tous les résultats des membres du groupement seront additionnés et divisés par le nombre du membre pour obtenir le chiffre d'affaires du groupement.

Le groupement dans son ensemble doit justifier un chiffre d'affaires moyen égal ou supérieur à : (4.000.000,00 DA)

- **Le groupement doit être impérativement solidaire.**

**Les soumissionnaires sont tenus de présenter les pièces demandées seulement et non pas d'autres pièces qui ne sont pas demandées dans le présent cahier des charges**

Les candidats intéressés par le présent avis de concours peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Transports de la Wilaya de Beni Abbes sis Regroupement administratif Beni Abbes.,

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de groupement, le cahier de charge doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

Les candidats procèdent **uniquement au dépôt des offres de candidature :**

Le pli de dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée anonyme ne comportant que les mentions suivantes :

A monsieur le directeur des Transports De la Wilaya de Beni Abbes

« Concours National restreint d'architecture N°...../2026

Intitulé du Projet

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est à **Dix (10) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis de concours dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à **11h00**, cette date est reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis de candidature à une seule séance publique, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à **11h15** au siège de la Direction des Transports de la Wilaya de Beni Abbes. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure **11h15**.

**Le directeur**